



L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

UN ESPACE OÙ L'ON PEUT PRENDRE SON TEMPS!

Article 31 de la Convention Internationale Relative aux Droits de l'Enfant (CIDE): « Tout enfant a le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique. »

« **Je n'ai pas le temps!** », « **Dépêche-toi!** », « **On est en retard!** » : ces phrases, que vous avez déjà certainement entendues ou prononcées, reflètent les rythmes effrénés auxquels chacun-e est soumis dans notre société. Face aux multiples injonctions d'efficacité, de rentabilité ou de performance qui nous assaillent quotidiennement, enfants comme adultes, ne serait-il pas temps de revenir à l'essentiel : prendre le temps de vivre ? Particulièrement dans l'accueil extrascolaire ?

L'accueil extrascolaire est un champ d'action spécifique de l'Accueil Temps Libre, régi depuis 2003 par un décret : c'est ce moment où l'école s'arrête et où les élèves redeviennent des enfants. Une « bulle » où l'enfant peut être pris en considération dans sa globalité. Un temps éducatif où les accueillant-e-s sont disponibles et attentif-ve-s ; où les espaces ont été réfléchis et aménagés ; où du matériel est prévu et des activités envisagées pour répondre aux besoins des enfants, sans obligation de participation ou attente de résultat.

Or, les accueillant-e-s se voient de plus en plus souvent contraint-e-s de répondre à la pression (de leurs responsables, des enseignant-e-s, des parents) de prouver l'utilité de leur action éducative : en réalisant des programmes hebdomadaires d'activités obligatoires, en rédigeant des fiches journalières avec objectifs à atteindre et compétences formelles visées... Les possibilités de prises d'initiatives des enfants sur les moments d'accueil se réduisent comme peau de chagrin, de même que les occasions de poser des choix, de lancer des projets, d'exprimer des envies, de jouer, de se reposer, d'imaginer, de rêver... de ne rien faire « d'utile » !

C'est pourquoi à travers cette démarche collective de valorisation de l'accueil extrascolaire, nous plaidons :

- Pour laisser le temps libre à l'enfance.
- Pour laisser les enfants tranquilles, en leur épargnant un maximum les pressions auxquelles nous sommes soumis-es en tant qu'adultes et les exigences de performance de notre société.
- Pour une reconnaissance du temps extrascolaire comme d'un temps éducatif à part entière, dégagé des logiques scolaires.
- Pour un accueil extrascolaire qui permette à l'enfant de poser des choix et d'être acteur de son temps.
- Pour une réelle prise en compte de l'accueil extrascolaire et des professionnel-le-s qui y agissent, par les parents, enseignant-e-s, responsables, pouvoirs publics, élu-e-s...

UNE ACTION

des **CEMÉA** Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active,
de **COALA** Centre d'Organisation et d'Animation de Loisirs Actifs,
de la **FFEDD** Fédération Francophone des Écoles de Devoirs.

Avec le soutien du Délégué Général aux Droits de l'Enfant, de l'ONE et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Ligue des Droits de l'Enfant, de la FAPEO, du CJLg et de la Plateforme communautaire des coordinations ATL.



www.du-temps-extra.be